DLP27-3-90215675

ISSN 0992-9924

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Viticulture Bas-Vivarais

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 3 - 23 Mars 1990

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : destruction des oeufs
NOCTUELLES, BOARMIES, PERITHELES : ravageurs occasionnels à surveiller
EXCORIOSE : lutte de post-débourrement
BLACK-ROT, OIDIUM : bientôt le début de la sensibilité

STADES REPERES : à chaque observation retenez le stade le plus fréquent



Pointe verte



Sortie des feuilles



Feuilles étalées

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : destruction des oeufs d'hiver

Ces oeufs sont sous les petites écorces des rameaux de 2-3 ans. Un traitement bien appliqué est intéressant, mais ne dispense en aucun cas de la lutte en saison.

Vignes concernées : vignes où la maladie est présente et vignes voisines.

Traitement obligatoire sur pépinières, vignes mères de greffons et de porte-greffe.

Date : **dès réception.**

Produit : oléoparathion à 45 g ma/hl (formulations à base d'huile blanche : PACOL, NYVOL, OLEOBLADAN). Ces produits sont également utilisables dans les parcelles atteintes de **Cochenilles** ou d'**Acariose** qui n'auraient pas été traitées cet hiver.

Remarque : des essais de la Chambre d'Agriculture de l'Aude ont montré une efficacité intéressante de l'**Arsénite de soude** sur les oeufs de la Cicadelle de la Flavescence Dorée.

Les parcelles traitées contre l'Esca ne sont donc pas concernées par la lutte ovicide présentée ci-dessus.

NOCTUELLES, BOARMIES, PERITHELES, OTIORRHYNQUES : ravageurs occasionnels à surveiller

Ces insectes de moeurs nocturnes se réfugient dans le sol pendant la journée. On voit souvent les dégâts sans avoir remarqué leurs auteurs : bourgeons évidés, jeunes pousses rongées. Une lutte généralisée se justifie rarement.

Les vignes régulièrement attaquées ou attaquées gravement l'an dernier seront surveillées de près.

*** Contre les charançons (périthèles et otiorrhynques).**
Surveillez les parcelles à hauts risques (jeunes vignes sur défriches en particulier).
Pulvérisez copieusement souche et sol dès les premiers dégâts avec une bouillie à base de lindane à 45 g ma/hl. Contre périthèles (bourgeons évidés), l'appât son + lindane est aussi utilisable.

P358

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES Directeur Gérant J.C. FAUDRIN Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

*** Contre les chenilles (noctuelles et boarmies).**
Surveillez les bourgeons de vos vignes et intervenez si nécessaire avec l'un des produits suivants :

Produits pour pulvérisation contre contre les noctuelles.

FASTAC	à 0,2 l/ha
RELDAN 2 E	à 2 l/ha
BAYTHROID	à 0,3 l/ha
CYMBUSH	à 0,3 l/ha
KAFIL	à 0,3 l/ha
SHERPA 10	à 0,3 l/ha
MASTOR	à 0,6 l/ha
RIPCORD	à 0,6 l/ha
DECIS	à 0,3 l/ha
KARATE	à 0,15 l/ha

Produits pour préparation d'appâts à base de son noctuelles et boarmies :
Pour 100 kg de son ajouter :
- 0,375 l de SHERPA
- 0,6 l de THIODAN 35 CE
- 0,8 l de DRIFENE AP
- 400 g de matière active d'une des nombreuses spécialités à base de lindane

Appâts prêts à l'emploi contre les noctuelles :

SEVIN APPATS	à 30 kg/ha
DURSBAN APPATS	à 50 kg/ha
VOLATON 5	à 75 kg/ha

Remarque : en cas d'attaque localisée vous pouvez limiter l'intervention aux souches attaquées.

———— EXCORIOSE : au printemps, protégez le stade D

*** Les contaminations se produisent sur les bourgeons au stade D**
Des études ont montré que des durées d'humectation (film d'eau sur la végétation) de 11 h 30 à 11° ou de 9 h à 15° étaient suffisantes pour provoquer une contamination.

Les vignes traitées à l'arsénite de soude ou aux colorants nitrés ne sont, en principe, pas concernées par la lutte de printemps.

Conditions aggravantes :

- vignes sensibles ou attaquées
- périodes humides prolongées et allongement de la durée du stade sensible.

*** 2 traitements, base de la lutte de printemps**
. 1er traitement lorsque 40 % des bourgeons sont au stade D
. 2e traitement lorsque 40 % des bourgeons sont au stade E (1ères feuilles étalées)

Produits utilisables (dose en grammes de ma/hl) :

Produits de surface :

dichlofluanide	à 200 g	EUPARENE
dithianon	à 50 g	DELAN
folpel	à 150 g	nombreuses spécialités
mancozèbe	à 280 g	nombreuses spécialités
métirame de zinc	à 320 g	POLYPRAM
propinèbe	à 280 g	ANTRACOL, ANTRACOL 6
soufre	à 1000 g	THIOVIT, MICROTHIOL
folpel + captafol		MYCODIFOL F, MYCODIFOL liquide
folpel + mancozèbe		MANCOFOL
folpel + penconazole		TOPAZE MULTI
folpel + cuivre		nombreuses spécialités
bénalaxyl + mancozèbe		TAIREL M
hexaconazole + soufre		JAGUAR
penconazole + soufre		SPYRALE

Produit à base de Cymoxanil

cymoxanil + cuivre + zinèbe	CUPROFIX C2 activé
cymoxanil + cuivre + zinèbe + folpel	CUPROFIX F activé
cymoxanil + folpel + captafol	SYGAN, SYGAN L
cymoxanil + folpel	ANTEOR
cymoxanil + folpel + cuivre	ANTEOR C
cymoxanil + mancozèbe	FULVAX, REMILTINE
cymoxanil + cuivre + captafol	SYPHAL, SYPHAL L
cymoxanil + zinèbe + folpel	NOVOFIX F activé
cymoxanil + mancozèbe + folpel	REMILTINE F
cymoxanil + méthirame zinc	AVISO G
cymoxanil + méthirame zinc + cuivre	AVISO CUP

Produit à base de phoséthyl Al

phoséthyl Al + folpel	MIKAL
phoséthyl Al + mancozèbe	RHODAX

Remarque : en cas de débourrement rapide, les produits à base de phoséthyl sont utilisables en un seul traitement, lorsque les touts premiers bourgeons atteignent le stade D. Si le débourrement est lent, il sera prudent de le renouveler à 40 % de stade E.

Pour ces traitements vous pouvez utiliser les panneaux récupérateurs de bouillie.

———— BLACK-ROT : 1er traitement dès l'étalement de la 1ère feuille

Une lutte spécifique doit être menée dans tous les vignobles où la maladie est présente à l'état endémique. Pour les premières interventions, on préférera un fongicide de contact, type mancozèbe.

———— OIDIUM : 1er traitement au stade E

- 3-4 feuilles étalées sur cépages très sensibles type Carignan et vignes attaquées en 1989.
- 7-8 feuilles étalées sur cépages moins sensibles type Grenache.

On pourra utiliser du soufre ou un fongicide de synthèse.